

Observation 33 du 22/02/2023

A l'attention de Madame la Commissaire Enquêtrice

Le projet d'ABOWIND d'implanter de nouvelles éoliennes de plus de 5MW de puissance chacune est un projet de repowering déguisé en extension des Mignaudières I datant de 2016.

Je suis opposé à ce projet car:

- le porteur de projet est une société au capital de 100 € qui va donc financer l'investissement de quelques 33 Millions avec l'argent des autres

- compte tenu de la stratégie Abowind de céder les sites dès qu'ils obtiennent leur autorisation, les engagements de long terme de suivi environnemental n'ont strictement aucune valeur

- les provisions constituées pour le démantèlement seront nécessairement insuffisantes puisqu'il s'agit d'une éolienne aux dimensions exceptionnelles

En outre la région est suffisamment défigurée et l'immobilier suffisamment déprécié à ce stade. Alors il faut faire comprendre à ces investisseurs éloignés du terrain qu'ils doivent passer leur chemin.

En espérant que vous émettez un avis tenant compte des contributions publiques, je vous prie d'agréer, Madame la Commissaire Enquêtrice, mes salutations les meilleures.

François Pays